

**Discours de Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

Blockchain For Good

Hôtel de Lassay – Lundi 15 avril 2019 à 18h30

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames, messieurs,

Bienvenus à l'Hôtel de Lassay !

Je suis heureux de vous accueillir ici, à la présidence de l'Assemblée nationale, pour prolonger ce *Blockchain day* commencé à Bercy. C'est un peu comme le projet de loi de finances, mais en plus rapide...

Dans son travail de communication et de persuasion, France Digitale a eu raison de se tourner vers l'Assemblée nationale.

En effet, si on considère la législation comme un vaste registre, sécurisé, consultable par tous et auquel contribuent l'ensemble des parlementaires à travers le temps et les législatures, nous pourrions presque prouver que les députés ont eu l'idée de la technologie *blockchain* avant tout le monde – dès 1789...

La grande différence, c'est que la législation se forme de manière centralisée, tandis que les nouvelles technologies, alliées à la cryptographie, permettent maintenant de confectionner des registres sûrs de manière autonome et décentralisée.

Or, dans tous les domaines hélas, rien ne fait aussi peur que la décentralisation !

Quand celle-ci va de pair avec un bouleversement technologique, il ne faut pas s'étonner qu'elle suscite son lot de doutes, d'incertitudes, de fantasmes et de craintes.

Car, toute récente qu'elle soit, la technologie *blockchain* a déjà sa légende noire : cryptomonnaies incontrôlables, surconsommation d'énergie, destruction d'emplois, toute-puissance des flux financiers annihilant la souveraineté des États, le scénario-catastrophe est tout écrit, prêt à l'emploi.

La France, pourtant, ne peut se permettre d'ignorer les mutations en cours.

Il faut bien le reconnaître, elle a davantage subi que suscité la révolution informatique des années 1980-1990 et s'est mise à internet tardivement. Aujourd'hui elle a rattrapé son retard et la *French tech* est universellement reconnue : ne manquons pas le train une seconde fois !

Quand les premiers trains, justement, ont commencé à circuler – au temps de la machine à vapeur –, il y eut quelques députés royalistes pour s'en émouvoir et affirmer que les corps des voyageurs allaient éclater sous l'effet de la vitesse... C'est pourquoi ils préconisaient le maintien des diligences...

Ils furent heureusement minoritaires et le chemin de fer s'est développé, enrichissant notre pays.

De nouveaux réseaux se mettent en place aujourd'hui, réseaux immatériels, ultrarapides et hautement technologiques. Il serait absurde de leur faire obstacle par principe ou par simple attachement au passé.

Mais il serait tout aussi critiquable de les laisser se développer sans chercher à anticiper leurs effets, ni à prévenir leurs éventuelles dérives. C'est précisément là tout le rôle du législateur, qui a besoin de votre expertise pour y voir clair dans les changements qui s'accomplissent.

Comment réduire la fracture numérique à l'aube d'une nouvelle révolution techno-industrielle ?

Comment poursuivre les transactions illicites ou criminelles, comment garantir une forme de justice sociale et fiscale à l'heure des cryptomonnaies ?

Comment mettre à profit la technologie *blockchain* dans la modernisation de nos services publics et de notre démocratie, sans porter atteinte aux libertés de nos concitoyens ni à la protection de leurs données personnelles ?

Autant de questions qui ne relèvent plus de la science-fiction : elles se posent à nous, ici et maintenant, comme le montre l'excellent rapport que vous avez publié en décembre dernier, chère Laure de La Raudière, avec Jean-Michel Mis.

Un mois plus tard, cher Pierre Person, votre rapport sur les cryptomonnaies venait apporter une contribution éclairée au débat sur les usages de la *blockchain*.

Ces précieux travaux parlementaires nous le rappellent, il y a en définitive deux sortes de chaînes : celles qui enchaînent bien sûr, et celles qui libèrent, parce qu'elles sont des chaînes de solidarité, des chaînes humaines, qui structurent et animent notre société. Qu'il s'agisse de banque, d'assurance, de services, de solidarité, ce sont bien ces chaînes-là que nous devons encourager, ces chaînes au service des citoyens. Et ce sont précisément de ces blockchains « for good » dont vous allez débattre désormais.

Mais rassurez-vous, je ne souhaitais qu'évoquer ces problématiques passionnantes, et déterminantes pour notre avenir.

Vos tables rondes nous permettront d'aller plus loin ; vos travaux seront utiles à l'ensemble de la Représentation nationale et, en son nom, je vous en remercie...